

# CONTRIBUTION DU CEN AUVERGNE AU PLAN LOIRE ET AU CONTRAT TERRITORIAL VAL D'ALLIER



# CONTRIBUTION DU CEN AUVERGNE AU PLAN LOIRE ET AU CONTRAT TERRITORIAL VAL D'ALLIER

Des actions menées depuis 20 ans dans le cadre du plan Loire

(LIFE Loire nature 1993-1999, progr. Loire nature 2 2000-2006, contrat nature Val d'Allier 2008-2013)

Prise de conscience en faveur de la  
dynamique fluviale et de l'espace de mobilité



- 1993-1999 Expérimentation de l'acquisition amiable de terrains érodables
- 2000-2013 Mise en place de sites pilotes de gestion durable de l'espace de mobilité, avec de multiples enjeux (dynamique, biodiversité, ressource en eau, agricole, social,...) et de nombreux partenariats
- 2011 Etude globale de préservation et restauration de la dynamique
- 2013-2014 Animation foncière et acquisitions ciblées sur les zones à enjeu pour la dynamique fluviale
- 2015 Validation du SAGE Allier aval → reconnaissance de l'espace de mobilité et de mesures d'accompagnement pour les propriétaires
- 2015-2020 Projet global en faveur de la dynamique fluviale de l'Allier dans le cadre du contrat territorial Val d'Allier inscrit au plan Loire

## Cellule d'accompagnement pour la préservation de la dynamique fluviale de l'Allier

- Mener une animation technique et apporter du conseil auprès des acteurs locaux en faveur de la dynamique fluviale, en lien avec le SAGE Allier aval
- Favoriser la recherche de solutions préventives et durables au sein de l'espace de mobilité de l'Allier alluvial (de Brioude au Bec d'Allier)
- Animation foncière ciblée sur les zones potentiellement érodables à 20 ans et les sites potentiels de restauration de la dynamique fluviale
- Veille foncière SAFER sur les sites potentiels de restauration de la dynamique
- Monitoring des protections de berge et zones d'érosion sur l'Allier alluvial



## Acquisitions foncières sur les zones érodables

- But = maîtrise sur 20 ans du foncier des zones potentiellement érodables à 20 ans sur le val d'Allier auvergnat (738 ha)
- Acquérir à l'amiable sur les 5 ans du contrat 37 ha/an soit 185 ha
- Portage des acquisitions par CENs ou collectivités
- Acquérir à la demande d'un propriétaire ou d'un agriculteur des terrains d'échange

## Gestion et restauration de sites érodables

- mettre en place une gestion durable à minima sur les sites érodables acquis
- étudier la faisabilité de restauration de la dynamique sur 9 sites (15 % des 60 sites)
- Réaliser les travaux de restauration sur 5 sites



## Préservation et gestion de 4 sites pilotes

- Gérer de façon optimiser les sites historiques et conforter leur rôle "vitrine"

## Gestion de la forêt alluviale de Chadieu (Syndicat de Chadieu)

- Favoriser l'implication des collectivités
- Organiser et accompagner le transfert de gestion de la forêt du CEN vers la collectivité

## Connaissance de la dynamique d'évolution des forêts alluviales du val d'Allier et stratégie globale de gestion (CBNMC)

- Apporter une vision globale des forêts du val d'Allier en termes de biodiversité, de fonctionnalité notamment en lien avec la dynamique fluviale, de services rendus et de stratégie de gestion

Conservatoire Botanique National

